



DE SANGOSSE 

Service HSE
29 novembre 2018 | Agen

Commission de Suivi de Site St Symphorien (79)

Chiffres clés au 1^{er} septembre 2018 du Groupe DE SANGOSSE

Bilan annuel suivant l'Article D125-34 du Code de l'Environnement :

- ✓ Les actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût
- ✓ Le bilan du système de gestion de la sécurité
- ✓ Les comptes rendus des incidents et accidents de l'installation
- ✓ Les comptes rendus des exercices d'alerte
- ✓ Le programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques
- ✓ La mention des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet

Informations diverses



Qui sommes-nous ?

DE SANGOSSE est une entreprise spécialisée dans :

 la Protection des Cultures

 La Nutrition des Plantes

 le Contrôle des Nuisibles





Notre mission

Notre mission est de promouvoir la mise en œuvre de modèles agricoles plus compétitifs, respectueux de l'environnement et des utilisateurs, plus économes en eau et en énergie, afin de répondre aux enjeux alimentaires, aux aléas climatiques et aux défis environnementaux.

« Notre projet d'entreprise est lié à la vision
d'une **agriculture positive** moderne et durable »



DE SANGOSSE **développe, fabrique** et **commercialise** des produits et services dans **deux secteurs d'activité** :

CROP
222 M€

- Protection des Cultures
- Nutrition spécialisée des plantes
- Semences

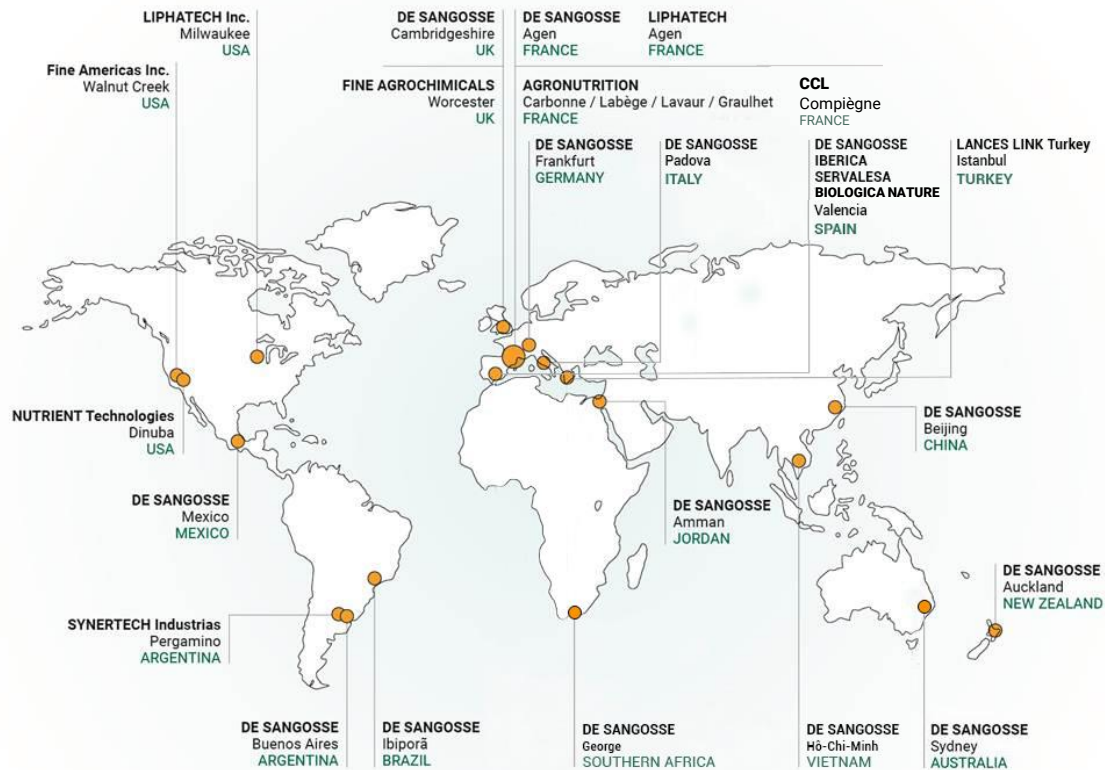


335 M€
—
CA 2017

NON CROP
113 M€

- Pest control
- Jardin

UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT, UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL



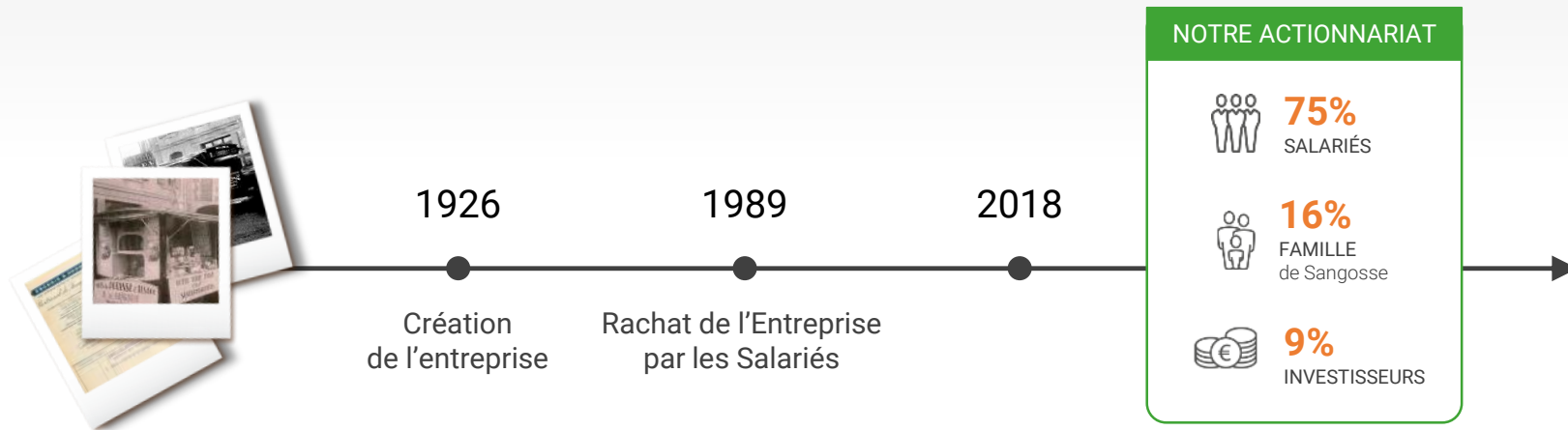
830
salariés



24
FILIALES
DANS 16 PAYS



DES PRODUITS
DANS PLUS DE
50 PAYS



Les atouts de notre actionnariat

- Une **vision** à long terme, des orientations stratégiques stables et pérennes
- Une allocation prioritaire des ressources vers l'**innovation**
- Un **engagement** des salariés dans le projet d'entreprise
- Un fort **esprit entrepreneurial**



Mise en service en 1996



Site logistique (3 000 m² stockage) : prestation pour tiers – produits à destination de l'agriculture (phytopharmaceutiques et semences)



3 personnes



Classement :

Autorisation - Seveso seuil haut

DONNEES CONFIDENTIELLES



Etude :

- ✓ Caractérisation de la combustion d'une palette d'anti-limaces (INERIS)



Investissement :

- ✓ *Pas d'investissement réalisé*



Formation :

- ✓ Interne : POI
- ✓ Externe : incendie + recyclage obligatoire



Activité :

- ✓ Tonnage expédié : 4200 t (↘ 18%) ⇒ 8% des flux totaux sites logistiques
- ✓ Prestation pour tiers : 90 %



Consommation/production :

- ✓ Eau : 58 m³ ⇒ 5 conso. totale sites logistiques
- ✓ Electricité : 78 MWh (↘ 4 %) ⇒ 5% conso. totale sites logistiques
- ✓ Déchets dangereux (phytosanitaires) : 0 t
- ✓ Déchets non dangereux : 30 m³
- ✓ Pas de rejet atmosphérique
- ✓ Pas de rejet d'effluent liquide

⇒ Impact limité en fonctionnement normal



Suivi du planning de gestion des EIPS :

+ de 40 paramètres suivis

(exemple : contrôle réglementaire, essai interne, ...)

⇒ **100 % du planning respecté**

DONNEES CONFIDENTIELLES



Suivi des paramètres HSE :

7 paramètres suivis : 5 équipements IPS (détection incendie, groupe motopompe, RIA/extincteur, vanne confinement), + respect de l'AP + suivi des eaux

Équipements IPS : 0 écart / objectif fixé par équipement

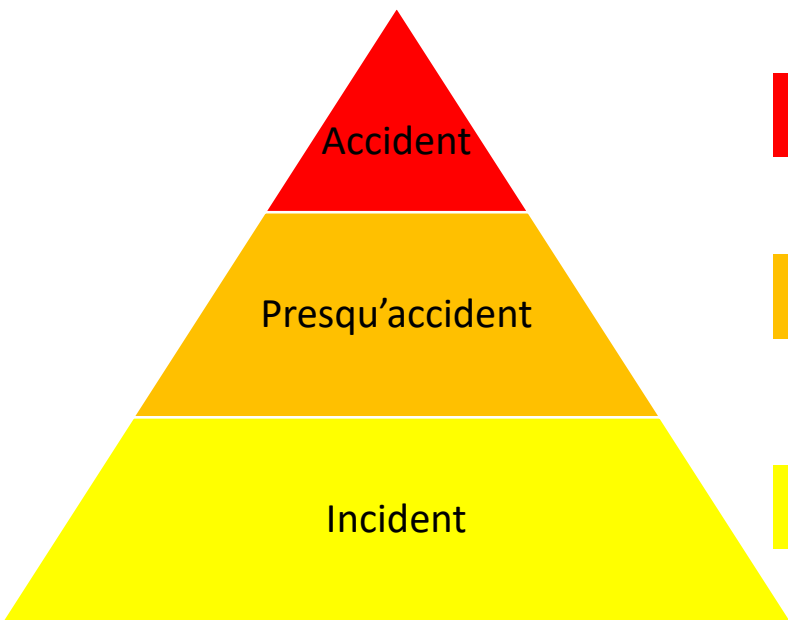
Respect autorisation de stockage :

0 écart / seuils fixés par l'arrêté préfectoral

Suivi des eaux souterraines (2 campagnes) et des eaux pluviales (1 campagne)

0 écart pour les pesticides $\Rightarrow < 2 \mu\text{g/L}$

0 écart pour les hydrocarbures $\Rightarrow < 1 \text{ mg/L}$



Site

Groupe

0

0

0

0

0

1

→ Détection incendie hors service (3 jours)

Accident Env.Sécurité
(Définition interne)



Exercice POI/PPI : 16/10/2017

Incendie sur quai + propagation à cellule C3

Point fort :

- Mise en œuvre des actions définies dans la fiche scénario
- Coordination des actions POI

Points d'amélioration :

- Gestion des appels sortants (répartition et moyens communication)



Etude :

- ✓ *Cf. projet*



Investissement :

- ✓ *Cf. projet*



Formation :

- ✓ Interne : ADR, risque chimique
- ✓ Externe : recyclage obligatoire



Inspections DREAL

✓ 27 juin 2018



Arrêtés Préfectoraux

✓ /



SCI « Les Pierrailleuses »

- ✓ SCI constituée par DE SANGOSSE (50%) et OCEALIA (50%)
- ✓ Propriétaire du terrain + bâtiment depuis 1^{er} septembre 2017
- ✓ Exploitant du site = DE SANGOSSE



Projet d'extension du site : construction d'une zone de quai, cellule de stockage et locaux annexes

- ✓ Porté à connaissance ICPE en juillet 2018
- ✓ Dépôt de la demande de permis de construire en juillet 2018 + complément en sep.18
- ✓ Permis de construire délivré le 23/10/2018
- ✓ Timing :
 - Début des travaux en janvier 2019
 - Exploitation au 1^{er} décembre 2019



Détail du projet d'extension :

- Création d'une zone de quai de 1000 m²
- Création d'une cellule de stockage de 1500 m²
- Création d'une zone de réception « chauffeur »

DONNEES CONFIDENTIELLES

DONNEES CONFIDENTIELLES

DONNEES CONFIDENTIELLES

DONNEES CONFIDENTIELLES



ET SI NOUS
CULTIVIONS
DEMAIN DÈS
AUJOURD'HUI ?